

1703 Juli 8., Baden

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. AMBASSADOREN ROGER BRULART, MARQUIS DE]
 PUYSEUX, AN [ALT] LANDVOGT [BEAT JAKOB II.] ZURLAUBEN

"Il y a deux ou trois Jours que Je vous attendois Jcy [- Puyseux nahm damals an der Jahrrechnung teil, Stadt und Amt Zug aber hatte sich u.a. durch B e a t K a s p a r Zurlauben vertreten lassen -]¹ pour vous remettre en mains propres, la lettre que vous trouverez cy Jointe, et que Je Vous prie de faire passer le plus promptement que vous pourrez, mais si vous n'etes pas seur de l'envoyer, sans risque, Jusqu'à Memingue, ou au premier poste que nous ayons en Allemagne [- Frankreich lag bekanntlich u.a. mit Oesterreich im Kriege -] vous aurez soin de me la r'envoyer[!], car elle est de conséquence [- vermutlich war dessen Adressat der beim verbündeten Kurfürstentum Bayern akkreditierte franz. Ambassador Louis-Gaspard de R i c o u s -], Je serois faché que vous en chargeassiez quelqu'un, qui ne fust pas en etat de la faire passer en toute sureté. ainsy Je ne puis assez vous recommander d'avoir sur cela toute l'attention qui dependra de vous. Je vous diray aussi que J'ay quelque chose à vous communiquer, qui requiert absolument votre presence, ne pouvant confier au papier tout ce que J'ay à vous dire, C'est pourquoy vous me ferez un extreme plaisir de vous rendre jcy le plustot que vous pourrez. Je vous attens donc avec jmpatience ... vous trouverez cy Joints quelques Exemplaires [der Lettres d'un Suisse ... von Jean de L a C h a p e l l e gemeint?]² que Je vous prie de faire distribuer selon que vous le Jugerez apropos."

1) s. EA VI 2, 1077 (Nr. 521)

2) s. AH 56/11 Anm. 4

Original - AH 73, 230-231 - Blatt 231 leer

1750 Juni 13., Douai

A

SCHREIBEN¹ VON [OBERST UND BRIGADIER² CARL ULYSSES] VON SALIS
 [-MAIENFELD AN BRIGADIER UND GARDEHPTM. BEAT FIDEL
 ZURLAUBEN]

"J'ay appris avec etonnement par mr. Le Baron [Johann Viktor III.] de T r a -
 v e r s [v o n O r t e n s t e i n - gleichfalls Brigadier und Gardehptm. -],

que vous n'aviés receû aucun memoire sur Le Regiment [Salis-Maienfeld]³ que j'ay L'honneur de Commander, comme vous me L'avies demandé à mon passage a Zug, je L'ay composé pendant que j'ay été à Pfefers [wohl im dortigen Bad gemeint], et L'ayant fait Copier à mon retour, je L'ay donné au Courier de Razens [=Rhäzüns?] qui va toutes Les semaines a Lindau et qu'il devoit L'envoyer par un express de Hohenembs a Rynegg à mr. Le Balif [des Rheintals, Franz Michael B o s s a r d, von Zug, mit Amtssitz in Rheineck], ou vous m'aviés dit que vous seriés dans Le mois de 7bre [=September]. il faut donc presumer que cett animall de messenger, qui est un fief yvrogne, L'aye oublié et Laissé quelque part; mais comme j'en ay La Copie, je pourroit vous en envoyer un autre etat, je serois cependant fort aise de scavoir, sur quell pied que Vous Les demandés, s'il faut specifier toutes Les actions ou affaires petites ou grandes, dans Les quelles Le Regt: s'est trouvé et y nommer tous Les Officiers qui ont été blêsse, Car je vouôdrois en Ceçy me Conformer aux autres Regts: de La nation, je Crois même qu'il y aye plus de sens de ne point alleguer des petites affaires qui ne valênt pas La peyne.

Vous aves envoye il y a quatre anns un etat⁴ des Compagnies grisons qui se trouvent dans Les Vieux Regiments de La nation, il y en a entre autres parmy Les Compagnies de notre famille, dont L'Origine n'est pas bien expliqué, sçavoir La Compagnie de Grenut [=Grenus] dans Le Regt: de Balthassar et celle de Bachmann dans celluj de Vigier, Lesquelles ont été Levées par des Salis, je vous prie de vouloir prendre La pêne, de voir dans votre Livre, sy voûs y trouveriés Les nomms de Baptême des deux Salis, qui ont Lévés Les deux susdites Compagnies, et L'Année de Leûrs creation."

"repondu le 2. juillet 1750"

1) Dieses Schreiben fehlt bei Meier/Zurlaubiana "Briefwechsel" 621

2) Salis wurde erst am 10. Mai 1748 Brigadier; AH 20/238 ist entsprechend zu berichtigen.

3) Die von Zurlauben angebehrten Auskünfte waren für seine Histoire militaire - s. dort III 119-122 - gedacht. Zur Geschichte des Regiments s. weiter Susane/L'Infanterie V 118-123.

4) 1746 verfasste Zurlauben u.a. auch einen Etat des eidg. in franz. Diensten stehenden Garderegiments, s. AH 16/115.

Original - AH 73, 232-233 - Blatt 233^V leer